

Synthèse du tableau comparatif : points communs et différences des dispositions relatives à l'écocide dans les Etats qui l'ont reconnu

	Points communs	Différences
Nature de l'infraction Placement au sein des codes	<ul style="list-style-type: none"> - Ce sont toujours des crimes se trouvant dans un code pénal. - Ils figurent souvent dans une section ou chapitre qui incrimine les crimes contre l'Humanité, contre la paix et la sécurité humaine. - Ils sont toujours placés non loin du crime de génocide. 	
Conditions de l'élément matériel <ul style="list-style-type: none"> • Dommages visés • Comportements, actes positif, abstention, • Valeur sociale protégée 	<p>On retrouve des éléments similaires tels que :</p> <p>Les dommages visés</p> <ul style="list-style-type: none"> - Destruction massive flore et/ou faune - Faune, flore, atmosphère, terres ou ressources en eau - Empoisonnement de l'environnement - Toute autre action qui a causé ou aurait pu causer une catastrophe écologique <p>Les comportements</p> <ul style="list-style-type: none"> - Absence de description du comportement - Actions positives, semble écarter l'abstention <p>La valeur sociale protégée</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'équilibre environnemental. 	<p>Le Vietnam se distingue par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une approche anthropocentrée. - Une définition évasive de l'écocide - Des dommages visés différents avec notamment « un acte de destruction massive de la population d'une région, détruisant des sources de vie, détruisant la vie culturelle et spirituelle d'un pays ou d'un territoire être indépendant, souverain ou renverser les fondements d'une société » et surtout des « actes d'extermination ou de destruction de l'environnement naturel » dans son nouveau code pénal de 2015 - La disparition du terme « écocide » dans la définition de 2015.
Elément moral	La plupart des textes sont muets sur l'élément moral.	Infraction intentionnelle pour : <ul style="list-style-type: none"> - La Moldavie - La Biélorussie.
Sanctions	<ul style="list-style-type: none"> - Ce sont toutes des peines d'emprisonnement à minima - Elles prévoient toutes une fourchette (avec un minimum et un maximum). 	Des sanctions différentes qui vont de 8 ans d'emprisonnement minimum à la déchéance de nationalité (Kazakhstan) ou la peine capitale (Vietnam).